FABRICANT DE JOINTS AU SILICONE(ROUGE)

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit FABRICANT DE JOINTS AU SILICONE (ROUGE)

Autres moyens d'identification High Temperature Silicone Sealant - Red

Usage recommandé Silicone Sealant and Adhesive.

Restrictions d'utilisation Inconnu.

Fabricant Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée
75 Advance Blvd., Brampton, ON L6T 4N1

Numéro de téléphone d'urgence 450-625-6444 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, heure de l'Est) (en français seulement)
905-793-4311 (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 heure de l'Est) (en anglais seulement)

Date de préparation 20/08/2025

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Éléments d'étiquetage

Not classified under any hazard class.
Conseil(s) de prudence :
Prévention :
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Distillates (petroleum), hydrotreated middle	64742-46-7	5.0-10.0	Silicon Dioxide	
Ferric oxide	1309-37-1	1.0-5.0	Iron (III) oxide	
Titanium dioxide	13463-67-7	0.1-1.0	Titanium (IV) oxide	
Les concentrations exactes des produits chimiques énumérés ci-dessus sont retenues en tant que secret commercial.				

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir.

Commentaires sur les premiers soins

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inconnu.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; formaldéhyde très toxique et inflammable; silicon oxides; metal oxides.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques.
Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Aucune exigence précise quant à l'aire de stockage. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
Distillates (petroleum), hydrotreated middle			10 mg/m3			
Carbon black	3 mg/m3 A3		3.5 mg/m3			
Ferric oxide	5 mg/m3		10 mg/m3			
Titanium dioxide	10 mg/m3 A4		15 mg/m3			
Aluminum powder, uncoated	1 mg/m3		15 mg/m3			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Pâte visqueuse rouge.
Odeur	De vinaigre
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation) Sans objet
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	
Point d'éclair	> 100 ºC (212 ºF) (en vase clos)
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne brûle pas.
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Sans objet

Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.007 à 25 ºC (77 ºF)
Solubilité	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

Autres informations

État physique	Liquide
Taille des particules	Aucune donnée disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Se décompose en présence de : température accrue.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures. Eau, teneur en eau ou humidité. Températures au-dessus de 150.0 ºC (302.0 ºF)

Matériaux incompatibles

Forme des produits chimiques corrosifs au contact de : eau. Forme des produits chimiques toxiques au contact de : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique).

Produits de décomposition dangereux

Formaldéhyde inflammable et très toxique. carbon oxides silicon oxides metal oxides.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; ingestion; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Distillates (petroleum), hydrotreated middle	> 2.08 mg/L (rat) (poussière)	> 3300 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
Carbon black	6750 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)		
Ferric oxide		> 10000 mg/kg (rat)	
Titanium dioxide	> 6820 mg/kg (rat) (4 heures d'exposition)	> 25000 mg/kg (rat)	> 10000 mg/kg (lapin)
Aluminum powder, uncoated	> 1000 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition)		

Corrosion/Irritation cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé. Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Distillates (petroleum), hydrotreated middle	Groupe 3	Non listée		
Ferric oxide	Groupe 3	A4	Non listée	Non listée
Titanium dioxide	Groupe 2B	A4	Non listée	Non listée

N'est pas réputé cancérogène.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Fonction sexuelle et la fertilité

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Effets sur ou via l'allaitement

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues

Titanium dioxide	500 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); eau douce)	3 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); eau douce; statique)		36 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata (algue); 72 heures; eau douce; statique)
Aluminum powder, uncoated	0.120 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures; eau douce)	2.6-9.5 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; eau douce)		

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Les méthodes d'élimination recommandées s'appliquent au produit tel qu'il est vendu. (Les matières usées peuvent contenir d'autres contaminants dangereux). L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur. Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Dangers environnementaux Sans objet

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la

TSCA conformément à 40 CFR 720.

Autres listes réglementaires des É-U

CERCLA : Sans objet.
SARA Title III - Section 302 : Sans objet.
SARA Title III - Section 311/312 : Sans objet.
SARA Title III - Section 313 : Aluminum <= 1.5%
California Proposition 65 : Sans objet.
Pennsylvania Right To Know : Dimethyl siloxane, hydroxy terminated Silicon dioxide Acetic acid Acetic anhydride Iron Oxide Titanium Dioxide Carbon Black Aluminum.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA	**Santé - 0 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0**
FDS préparée par	Technical Services Department
Numéro de téléphone	905-793-4311
Date de préparation	le 02 mai, 2017
Date de la plus récente version révisée	20/08/2025
Indicateurs de révision	Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 02 mai, 2017

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).